

Épreuve d'admission 2022 | Design industriel

ORGANISATION, CONTENU ET MODALITÉS PRATIQUES DE L'ÉPREUVE

Avoir rempli toutes les formalités administratives d'inscription est un préalable indispensable pour être autorisé à présenter l'épreuve d'admission.

La participation des candidats à l'ensemble des activités d'évaluation est obligatoire.

L'épreuve d'admission se prépare. À cette fin, chaque candidat devra **présenter un dossier (« book »)** soigné et constitué à l'avance. Ce dossier devra impérativement être remis le premier jour ; il sera l'un des éléments destinés à alimenter l'entretien individuel.

DOSSIER – précisions sur le contenu

> Un texte développant (maximum 1 page) :

- Sa motivation, son intérêt pour le design industriel
- Une réflexion personnelle sur la finalité du métier de designer
- Sa vision des études choisies et du design

> Des images de références variées (minimum 4) ayant trait à l'option choisie, accompagnés de brefs commentaires.

> Eventuellement des réalisations personnelles, accompagnées de brefs commentaires.

Le candidat devra être en mesure d'expliquer ses choix lors de l'entretien individuel.

ENTRETIEN INDIVIDUEL – avec le dossier

- ✓ Son parcours
- ✓ Sa motivation, son intérêt pour le design industriel
- ✓ Une réflexion personnelle sur la finalité du métier de designer
- ✓ Sa vision des études choisies et du design

ATELIER DESIGN INDUSTRIEL

Sur base d'un exercice de résolution de problème (atelier design), réalisation des dessins et une maquette en papier/carton.

***Matériel :** 5 feuilles A3, les crayons et marqueurs (ou autres moyens de dessin), gomme, colle, taille crayon équerre et cutter.*

ÉPREUVE THÉORIQUE

L'épreuve théorique vise à évaluer la curiosité technique, la créativité, la vision dans l'espace, la capacité d'analyse et de synthèse.

JOUR 1

- 9h00 : Accueil au B9
- **Accueil en option**
- **Reprise dossier**
- **Epreuve théorique**
- **Atelier**

JOUR 2

- **Entretien avec dossier**

Pour le jour 2, les modalités d'horaire et de lieu vous seront communiquées par l'option le jour 1.